



ARRÊTÉ DU MAIRE N°350/2024

Le Maire de SEYSSEL (Haute-Savoie),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L3132-26 du code du travail

Vu la demande en date du 18 novembre 2024 de l'entreprise Carrefour Market, 454 route de Genève 74910 SEYSSEL, afin d'ouvrir le commerce les dimanches 21 et 28 décembre 2025

ARRÊTE

ARTICLE 1 Le commerce de détail Carrefour Market est autorisé à ouvrir sur la journée, les dimanches 21 et 28 décembre 2025.

ARTICLE 2 Le commerce de détail Carrefour Market est tenu de se conformer à toutes les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ainsi qu'aux accords collectifs applicables aux salariés concernés.

ARTICLE 3 Le présent arrêté sera publié et affiché dans les formes et aux lieux habituels dont ampliation sera adressée :

- À la gendarmerie de Seyssel,
- Au centre de secours de Seyssel,
- A l'entreprise Carrefour Market 454 route de Genève 74910 Seyssel
- A la police pluricommunale de Seyssel,
- Au centre technique municipal de Seyssel.

A Seyssel, le 27 décembre 2024
Le Maire, Gérard LAMBERT

